



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 7 février 2023

AVIS A LA POPULATION

No 01/23

INFORMATION POUR LA POSE DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE

Requérants : Mme et M. Maryline et Guillaume Schaller, Crât des Oiseaux 179, 2718 Lajoux

Projet : **Installation solaire photovoltaïque sur la toiture côté ouest du bâtiment** sis sur la parcelle n° 605 au lieu-dit « Crât des Oiseaux » en zone d'habitation (HAa).

Surface : Environ 40 m²

INFORMATION POUR LA POSE DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE

Requérants : PPE Regamey et Schaller-Wenger

Projet : **Installation solaire photovoltaïque sur la toiture côté est/ouest du bâtiment** sis sur la parcelle n° 152 au lieu-dit « Bois des Joux 4 » en Périmètre de territoire à habitat traditionnellement dispersé.

Surface : Environ 75 m²

INFORMATION POUR LA POSE DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE

Requérants : Mme et M. Susanne et Manfred Thomann, Crât des Oiseau 186, 2718 Lajoux

Projet : **Installation solaire photovoltaïque sur la toiture côté sud du bâtiment** sis sur la parcelle n° 628 au lieu-dit « Crât des Oiseaux » en zone mixte (MAb).

Surface : Environ 89 m²

INFORMATION POUR LA POSE DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE

Requérants : Mme et M. Michèle et Jean Crevoisier, Les Crâts, 2718 Lajoux
Projet : **Installation solaire photovoltaïque sur la toiture côté sud du bâtiment** sis sur la parcelle n° 184 au lieu-dit « Les Crâts 1c » en zone agricole.
Surface : Environ 94 m²

INFORMATION POUR LA POSE DE PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE

Requérants : Mme et M. Noémie et José Berberat, Au Château 218, 2718 Lajoux
Projet : **Installation solaire photovoltaïque sur la toiture côté sud/est et nord/ouest du bâtiment** sis sur la parcelle n° 659 au lieu-dit « Au Château » en zone d'habitation (HA).
Surface : Environ 73 m²

CHANGEMENT D'AFFECTATION SANS TRAVAUX

Requérant : Madame Monique Favre, Les Vacheries 12, 2718 Lajoux
Projet : Changement d'affectation sans travaux des bâtiments n° 12, 12A et 12B
Au lieu-dit : Closuratte sur le Crât, Les Vacheries
n° de parcelle : 146
Zone d'affectation : Hors zone à bâtir

Dépôt public de cette demande, **jusqu'au 20 mars 2023**, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

IMPOTS 2022

Nous vous informons que les acomptes d'impôts 2023 que vous avez reçus courant janvier, sont calculés sur l'ancienne quotité de 2.05. Toutefois, les prochains seront basés sur la nouvelle quotité de 2.20, selon décision de l'assemblée communale du 20.12.2022.

Vous trouverez sur la page suivante un explicatif du calcul. Le caissier communal se tient à votre disposition en cas de question.

ACOMPTES D'IMPOT 2023

(impôt cantonal, communal et ecclésiastique)

Delémont, le 10 janvier 2023

Section des personnes physiques – 2, rue de la Justice – 2800 Delémont

Taxation de référence Année 2022 (360 jours – provisoire - 01.12.2022)	Revenu imposable	RI	
		RT	
	Fortune imposable	FI	
		FT	
(majoration de l'impôt 2022 : revenu = 3.00% fortune = 1.00%)			
Données de l'acompte Année 2023 (360 jours – situation au 01.12.2022)	Revenu imposable	RIA	
		RTA	
	Fortune imposable	FIA	
		FTA	

Modification du calcul par rapport à la quotité

Commune de Lajoux Revenu Chiffre 1 : 2.85 x 2.05)
 Lajoux Fortune Chiffre 2 : 2.85 x 2.05)

Remplacer par :

Commune de Lajoux Revenu Chiffre 1 : 2.85 x 2.20)
 Lajoux Fortune Chiffre 2 : 2.85 x 2.20)

Autorité fiscale	Genre d'impôt	Calcul	Montant	Total
Canton	Revenu	(Tarif : personne seule)	1	
	Fortune		2	(1 + 2) = A
Commune de Lajoux	Revenu	(Chiffre 1 : 2.85 x 2.05)	3	
	Fortune	(Chiffre 2 : 2.85 x 2.05)	4	(3 + 4) = B
Paroisse catholique de Lajoux		(Lettre A : 100 x 10.30)	5	
			6	(5 + 6) = C
IMPOT ANNUEL pris en considération pour le calcul des acomptes				(A + B + C) = D
				E
				F
SOLDE D'IMPOT restant à facturer (situation au 01.12.2022)				(D - E - F) = G
				(détails sur bulletins annexés)

Solde d'impôt restant à facturer

Pour paiement par acomptes, diviser le chiffre modifié par 12

ATTRIBUTION DES DICASTERES

(Législature 2023 à 2027)

Année 2023

1. FINANCES, ADMINISTRATION, POLICE, DEVELOPPEMENT

Responsable : François Brahier-Jeckelmann, Maire 079/829 58 32
mairie@lajoux.ch

Suppléante : Aurélie Juillerat, vice-maire

Attributions : - Administration courante
- Finances – comptes et budget – caisse communale – élaboration plans financiers
- Rapport avec le personnel de l'administration communale
- Préposé aux scellés
- Police locale et du feu
- Protection civile – affaires militaires
- Rapport avec le Syndicat GLM
- Chemins de fer du jura (CJ)
- Association des maires des Franches-Montagnes
- Association des communes jurassiennes
- Relations intercommunales (Lajoux-Saulcy-Les Genevez)

2. SANTE ET ACTION SOCIALE

Responsable : Chantal Ackermann 079/525 33 99
sante-social@lajoux.ch

Suppléant : Roberto Cortesi

Attributions : - Assistance dans la commune
- Aide complémentaire AVS/PC
- Service social des Franches-Montagnes
- Aide familiale – aides aux foyers – soins à domicile
- Relation avec l'APEA
- Activités "Jeunesse"
- Personnes âgées, infirmes et hospitalisées
- Malades – isolés
- Hôpitaux – homes – fondations sociales
- Inhumation – cimetière - morgue

3. ECOLES – ACTIVITES CULTURELLES

Responsable : **Aurélie Juillerat, vice-maire** 078/741 84 46
ecoles@lajoux.ch

Suppléant : François Brahier-Jeckelmann, Maire

Attributions :

- Ecole : cercle scolaire la Courtine; secondaire et ménagère
- Commissions : école primaire et secondaire
- UAPE-crèche
- Transports scolaires
- Orientation professionnelle
- Mobilier scolaire – conciergerie, entretien des classes
- Bourses communales d'étude et d'apprentissage
- Places de jeux
- Sports – loisirs – transports
- Activités culturelles
- Ludothèque – bibliobus
- Sociétés locales
- Chemin des écoliers

4. AGRICULTURE – FORETS – ENVIRONNEMENT

Responsable : **Yan Maurer** 079/693 89 20
agriculture@lajoux.ch

Suppléant : Dominique Mauron

Attributions :

- Domaine derrière Les Embreux
- Etudes relatives à l'agriculture
- Entretien des drainages des pâturages
- Entretien des barres – le long des routes cantonales - au village
- Coopérative d'exploitation pastorale
- Elimination des déchets carnés
- Triage forestier “La Courtine”
- Rapport avec le garde forestier
- Coupes annuelles et chablis
- Ventes de bois ; marché du bois
- Repeuplement, sarclage et barres des plantations
- Plan d'aménagement forestier
- Chemins forestiers
- Chemins pédestres
- Sentiers « En marche vers le paysage »
- Pistes : cavaliers “AREF” ; cyclables ; VTT et de ski de fond
- Foires

5. EAUX – DECHETS

Responsable : **Christian Schaller** 079/ 416 37 75
services-communaux@lajoux.ch

Suppléante : Chantal Ackermann

Attributions : - Service des eaux – “Lorno”
 - Stations d'épuration “Les Beusses – Pré la Dolaise”
 - Tourisme ; SIDFM
 - Parc du Doubs
 - Maison des Œuvres
 - Environnement ”coup de balai“
 - Nouvelle SNEP
 - Ordures ménagères – déchetterie
 - Contrôle des décharges publiques

6. URBANISME

Responsable : **Roberto Cortesi** 076/337 39 91
urbanisme@lajoux.ch

Suppléant : Christian Schaller

Attributions : - Urbanisme, embellissement
 - Achat et vente de terrain
 - Plan d'aménagement du PAL
 - Plan cadastral
 - Grands et petits permis de construire
 - Résidences secondaires

7. TRAVAUX PUBLICS

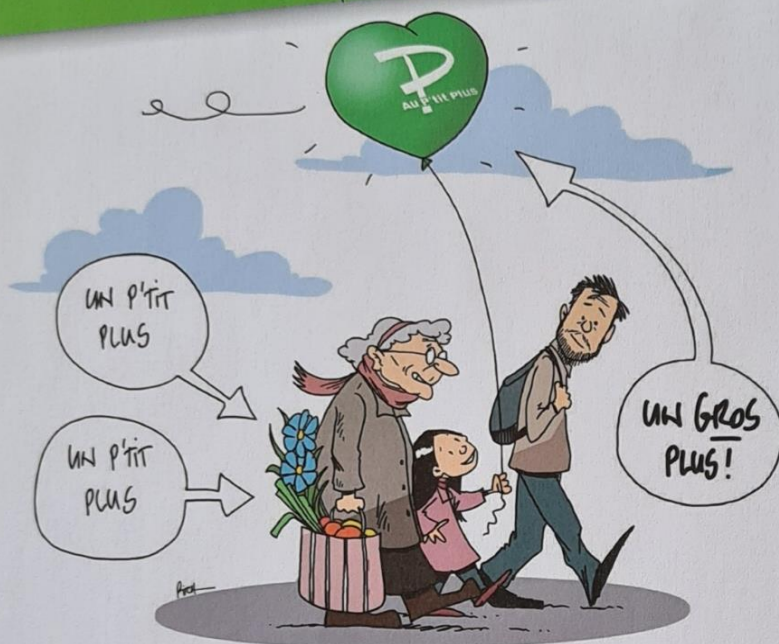
Responsable : **Dominique Mauron** 079/650 26 25
travaux-publics@lajoux.ch

Suppléant : Yan Maurer

Attributions : - Travaux publics
 - Rapport avec les employés communaux de la voirie
 - Chemins communaux, signalisation routière
 - Trottoirs et routes : Ouverture et sablage en hiver
 - Chemins communaux, signalisation routière
 - Carrières et gravières
 - Murs en pierres sèches
 - Travaux de génie civil
 - Bâtiments communaux, y compris école, enveloppe et appartements
 - Réseau électrique, éclairage public
 - Fibre optique

Au P'tit Plus arrive à La Courtine!

www.aupitplus.ch



Nous avons le plaisir de vous informer que notre association va ouvrir une antenne à La Courtine.

Au P'tit Plus est une épicerie solidaire. Nous récoltons les invendus de plusieurs magasins afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, nous redistribuons ensuite la marchandise de qualité aux bénéficiaires.

Les ventes auront lieu dès le 6 mars prochain, le lundi soir en alternance aux Genevez à la halle de gym (entrée cuisine) les semaines paires et à Lajoux dans les couloirs de l'école primaire les semaines impaires.

Qui peut bénéficier du P'tit Plus ?

Toute personne habitant les Franches-Montagnes et ayant droit au subside cantonal pour le paiement de ses primes assurance maladie. Il suffit de remettre une copie de la décision de la Caisse de compensation ou sa carte culture. Le bénéficiaire paiera ensuite un abonnement pour le prix symbolique de Fr. 5.- pour dix passages.

Nos horaires:

La Courtine

Lundi, accueil dès 19h 50, tirage au sort à 20h et début de la vente

Saignelégier

Mardi et jeudi, accueil dès 19h 10, tirage au sort à 19h 20 et début de la vente

Samedi, accueil dès 17h 50, tirage au sort à 18h et début de la vente

Les Breuleux

Mercredi, accueil dès 19h 25, tirage au sort à 19h 30 et début de la vente.

Pour plus d'informations:

N'hésitez pas à contacter Jean-Daniel Ecoeur, 079 256 76 51

Au plaisir de vous rencontrer, salutations cordiales